

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE

Trente-deuxième session

Documents officiels



Supplément No 42  
(A/32/42)

9 mars 1977

NEW YORK

RAPPORT DU COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE  
DES NATIONS UNIES SUR LA COOPERATION TECHNIQUE  
ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

Volume I

1. Paragraphe 62, 25ème et 26ème lignes

Remplacer " , et prévoir des activités postérieures à la Conférence" par "et de la nécessité de prévoir des activités postérieures à la Conférence".

2. Page 19, point 6 i)

Remplacer le texte actuel par ce qui suit :

- i) Mesures visant à stimuler et à renforcer les services de consultants, les services d'études techniques et autres services techniques des pays en développement, ainsi que la fourniture et l'acquisition desdits services, du matériel et des matériaux de ces pays, par la promotion de la coopération technique entre pays en développement;